

DÉMOS : la musique, levier d'inclusion et de réussite

Dispositif d'Éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DÉMOS) œuvre depuis 2010 « en faveur de la démocratisation culturelle par la pratique collective de la musique classique ».



Initié et coordonné par la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, il s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans éloignés de cette pratique pour des raisons économiques, sociales ou géographiques. Le cycle d'initiation musicale et instrumentale de Démon, porté par l'école NormandieNiemen, se déroule sur trois ans, de septembre 2025 à juin 2028. L'activité, qui se veut collective, est programmée hors temps scolaire et comprend l'atelier, le rassemblement en orchestre et le concert.

Les ateliers instrumentaux et artistiques sont encadrés par des musiciens professionnels embauchés par Roissy Pays-de-France. Les enfants, au nombre de 14, jouent avec trois instruments : la trompette, le trombone et le cor, qui sont tous les trois des instruments appartenant à la famille des cuivres et qui leur ont été remis lors d'une cérémonie le 16 janvier dernier.

À la fin du cycle d'initiation, les enfants auront la chance de donner un concert dans la grande salle Pierre Boulez de la Philharmonie de Paris.